

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00574 Numéro SIREN : 397 470 386 Nom ou dénomination : IN EXTENSO BRETAGNE

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2020 sous le numéro de dépôt 14757

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2020	Net 30/06/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 102	14 115	987	2 721
Fonds commercial (1)	6 553 020		6 553 020	6 553 020
Autres immobilisations incorporelles	2 801 281		2 801 281	2 801 281
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 878	4 878		
Constructions	60 497	60 497		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 247 772	1 942 790	304 981	381 908
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 951 502		2 951 502	2 951 502
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				-1 944
Prêts				4 944
Autres immobilisations financières	138 971	4 334	134 637	138 847
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 773 022	2 026 615	12 746 408	12 832 278
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 364		5 364	9 960
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 637 166	1 418 728	6 218 438	6 371 815
Autres créances	440 699		440 699	730 424
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	21 575		21 575	125 200
Disponibilités	1 584 350		1 584 350	1 963 194
Charges constatées d'avance (3)	217 996		217 996	265 900
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 907 150	1 418 728	8 488 422	9 466 494
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 680 173	3 445 343	21 234 830	22 298 772
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 117 244	1 089 736

BILAN PASSIF

	30/06/2020	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 634 940	2 634 940
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 396 452	2 396 452
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	360 000	360 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 345 687	4 302 169
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	995 915	873 524
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 732 993	10 567 084
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	10 800	18 300
Provisions pour charges	379 855	371 089
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	390 655	389 389
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 311 837	2 900 530
Emprunts et dettes financières diverses (3)	284 405	269 010
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	835 927	949 766
Dettes fiscales et sociales	4 270 477	4 482 497
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 090	725 416
Produits constatés d'avance	2 358 446	2 015 081
TOTAL DETTES (1)	10 111 182	11 342 299
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 234 830	22 298 772
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 919 205	2 253 103
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 191 977	9 089 196
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		231 303
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2020	30/06/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	239 389		239 389	331 489
Production vendue (services)	15 537 662	2 010	15 539 672	16 904 440
Chiffre d'affaires net	15 777 051	2 010	15 779 061	17 235 929
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				11 386
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			508 557	485 762
Autres produits			6 374	9 147
Total produits d'exploitation (I)			16 293 992	17 742 224
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				5
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			3 363 268	3 746 857
Impôts, taxes et versements assimilés			525 300	541 068
Salaires et traitements			6 694 106	7 340 555
Charges sociales			2 469 302	2 802 460
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			121 978	134 482
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			392 976	399 546
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			100 838	106 102
Autres charges			1 241 673	1 392 524
Total charges d'exploitation (II)			14 909 443	16 463 598
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 384 549	1 278 625
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			98 892	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				127
Autres intérêts et produits assimilés (3)			240	146
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			1 944	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			101 075	273
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			4 334	1 944
Intérêts et charges assimilées (4)			30 327	9 699
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			34 661	11 643
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			66 414	-11 370
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 450 963	1 267 255

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2020	30/06/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	11 401	5 086
Sur opérations en capital	73 752	59 702
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	85 153	64 788
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	381	23 619
Sur opérations en capital	53 931	40 725
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	54 313	64 344
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	30 841	444
Participation des salariés aux résultats (IX)	106 533	94 127
Impôts sur les bénéfices (X)	379 356	300 049
Total des produits (I+III+V+VII)	16 480 220	17 807 285
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 484 305	16 933 761
BENEFICE OU PERTE	995 915	873 524
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	98 892	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO BRETAGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 21 234 830 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 995 915 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Travaux en cours : L'entreprise a eu recours à des options particulières : Travaux en cours clients. Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et des malis et en retenant la méthode de l'avancement pour les missions sociales et la méthode d'appréciation pour les autres missions.

Ils figurent en "clients-facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" quand il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Identité des sociétés Mères consolidant les comptes de la société :

AVENIR IE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 68 041 440 €

SIEGE SOCIAL : 106 Cours Charlemagne 690002 LYON
844 333 245 RCS LYON

Exercice Comptable

Exercice comptable N-1 de 13 mois

Transformation de la Société

Transformation de la Société en SAS décision AGE du 22-06-2020

COVID -19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 juin 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

L'entreprise constate que ces événements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes établis au 30/06/2020 en raison de la mise en place du télétravail. Le recours au chômage partiel a été limité à 1,2% des heures payées du 15 mars au 30 juin 2020.

Les états financiers de l'entité ont été établis sur la base de la continuité de l'activité

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 553 020			6 553 020
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 831 248		14 865	2 816 383
Immobilisations incorporelles	9 384 268		14 865	9 369 403
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 497			60 497
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 376 954	6 620	83 879	1 299 694
- Matériel de transport	35 281			35 281
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	890 042	80 883	58 129	912 797
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 367 652	87 502	142 008	2 313 147
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 951 502			2 951 502
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	143 791	124	4 944	138 971
Immobilisations financières	3 095 293	124	4 944	3 090 473
ACTIF IMMOBILISE	14 847 213	87 626	161 817	14 773 022

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		87 502	124	87 626
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		87 502	124	87 626
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	14 865	142 008	4 944	161 817
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	14 865	142 008	4 944	161 817

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2020
Éléments achetés	1 812 522
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	4 740 498
Total	6 553 020

Absence d'amortissement des fonds de commerce :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne seront pas amortis.

*Mali technique :

NOTES SUR LE BILAN

Le poste "Autres immobilisations incorporelles" concerne les malis techniques antérieurs résultant d'opérations de fusion, intégralement affectés au fonds de commerce.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SELAS STERENN 29850 GOUESNOU	40 000	100 646	99,80	30 774
SARL IN EXTENSO BMS 35310 CHAVAGNE	517 000	216 909	100,00	142 823
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 951 502	2 951 502			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 246	1 734	14 865	14 115
Immobilisations incorporelles	27 246	1 734	14 865	14 115
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 497			60 497
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 205 345	29 650	79 885	1 155 110
- Matériel de transport	19 134	6 991		26 125
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	695 890	83 603	17 938	761 555
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 985 745	120 244	97 824	2 008 165
ACTIF IMMOBILISE	2 012 991	121 978	112 689	2 022 281

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 434 831 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	138 971		138 971
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 637 166	6 519 922	1 117 244
Autres	440 699	440 699	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	217 996	217 996	
Total	8 434 831	7 178 616	1 256 215
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	3 000		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	42 197
Clients - FAE hors groupe	1 108 621
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	20 699
Divers - Produits à recevoir	18 599
Total	1 190 116

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 944	4 334	1 944	4 334
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 362 989	392 976	337 238	1 418 728
Total	1 364 933	397 310	339 181	1 423 062
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		392 976	337 238	
Financières		4 334	1 944	
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 1 418 728 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
DEPRECIATION CREANCES CLIENTS	1 418 728
TOTAL	1 418 728

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 634 940,00 euros décomposé en 131 747 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
IN EXTENSO NATIONAL 69002 LYON	51,81	68 269,00
RONAN FOUYET ET ASSOCIES 29800 LANDERNEAU	5,28	6 961,00
MORGAN GENTIL ET ASSOCIES 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
F CORNEC 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
FRANCOIS LE ROY & ASSOCIES 29850 GOUESNOU	5,00	6 590,00
BMS SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE 35310 CHAVAGNE	5,00	6 590,00
BALOURDET MARIE 29590 ROSNOEN	1,96	2 590,00
DENOVAL YOANN SARL 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX	1,96	2 590,00
SARL TARDIVEL	1,79	2 371,00
SARL P CHARLIER 29850 GOUESNOU	1,76	2 319,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
HAMON Françoise 29190 PLEYBEN	5,30	6 989,00
LORAND Jean-Philippe 35430 LA VILLE ES NONAIS	3,72	4 913,00
ROLLAND Arnaud 35510 CESSON SEVIGNE	3,34	4 407,00
CHARLIER Pascale 29200 BREST	3,01	3 975,00
DE RIEDMATTEN Antoine 69002 LYON		1,00
GENTIL MORGAN 29800 PENCRAU		1,00
GUILBAUD Laurent 44470 CARQUEFOU		1,00

NOTES SUR LE BILAN

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/12/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	873 524
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	873 524
Affectations aux réserves	43 518
Distributions	830 006
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	873 524

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2020
Capital	2 634 940				2 634 940
Primes d'émission	2 396 452				2 396 452
Réserve légale	360 000				360 000
Réserves générales	4 302 169	43 518	43 518		4 345 687
Résultat de l'exercice	873 524	-873 524	995 915	873 524	995 915
<i>Dividendes</i>		830 006			
Total Capitaux Propres	10 567 084		1 039 433	873 524	10 732 993

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	18 300		7 500		10 800
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	352 805	100 838	87 802		365 841
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	18 284		4 270		14 014
Total	389 389	100 838	99 572		390 655
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		100 838	99 572		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 111 182 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 311 837	392 632	1 137 541	781 664
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	835 927	835 927		
Dettes fiscales et sociales	4 270 477	4 270 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	334 495	334 495		
Produits constatés d'avance	2 358 446	2 358 446		
Total	10 111 182	8 191 977	1 137 541	781 664
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	63 630			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	430 101			
(**) Dont envers les groupes et associés	284 405			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	22 100
Fournisseurs - FAR hors groupe	108 294
ICNE s/ emprunts hors clientèle	35
ICNE s/ emprunts clientèle	9 537
Dettes provisionnées pour CP	917 602
Dettes provisionnées pour RTT	109 521
Personnel - Autres charges à payer	7 354
Personnel - Primes à payer	226 777
Orga. sociaux - CS sur CP	366 537
Orga. sociaux - Autres CS à payer	124 663
Charges à payer particip eff constr	44 761
Etat - Charges à payer	49 399
Charges à payer - CVAE	50 000
Divers - Charges à payer	10 258
Total	2 046 838

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	217 996		
Total	217 996		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	2 358 446		
Total	2 358 446		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-3 567		-3 567
Ventes de produits intermédiaires	242 956		242 956
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	15 438 458	2 010	15 440 468
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	99 204		99 204
TOTAL	15 777 051	2 010	15 779 061

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 15 129 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	30/06/2020	30/06/2019
Produits financiers de participation	98 892	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		127
Autres intérêts et produits assimilés	240	146
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 944	
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	101 075	273
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 334	1 944
Intérêts et charges assimilées	30 327	9 699
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	34 661	11 643
Résultat financier	66 414	-11 370

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	1 856	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	3 096	
79140000 - Avantages en nature hors associés	6 091	
79143000 - Avantages en nature associés	4 568	
79150000 - Trf de charges - Divers social	56 136	
	71 748	
Total	71 748	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	381	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	46 128	
Autres charges	7 803	
Rentrées sur créances amorties		116
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		11 286
Produits des cessions d'éléments d'actif		66 499
Autres produits		7 253
TOTAL	54 313	85 153

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31%	805 568
Taux Normal - 28 %	500 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	10 368
Autres imputations	

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 450 963	389 724	1 061 239
+ Résultat exceptionnel	30 841		30 841
- Participations des salariés	106 533		106 533
Résultat comptable	1 385 639	389 724	995 915
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 66 756 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	238 416
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	238 416
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	79 472
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 197 personnes dont 11 apprentis.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	33	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	159	
Ouvriers		
Total	197	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.
Pour des raisons de confidentialité, cette information n'est pas divulguée dans l'annexe

Engagements financiers

Engagements donnés

AUTRES INFORMATIONS

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CIC 250 K€ BREST NANTISSEMENT DU FONDS DU COMMERCE IN EXTENSO BRETAGNE	76 400
CIC 500 K€ NANTISSEMENT CAT	21 500
BPGO 1125 KE Nantissement compte titres financiers	1 125 000
CIC 1125 KE Nantissement compte titres financiers	1 125 000
Avals et cautions	2 347 900
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	9 572
Autres engagements donnés	9 572
Total	2 357 472
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	2 250 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	1 350 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	1 350 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 365 841 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 365 841 euros

La convention prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions.

Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1.04 %

- Taux de progression de salaires : 1 % constant

Les taux de rotation sont fixés ainsi :

* - 5 ans : 14%

* 5 à 15 ans : 9%

* + 15 ans : 4%

- Un taux de charges patronales fixé à 45 %

- Table de taux de mortalité : TV 88/90

IN EXTENSO BRETAGNE

Société par actions simplifiée au capital de 2 634 940 euros
Siège social : 7 Avenue Charles Tillon 35000 RENNES
397 470 386 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 DECEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 995 915,23 € approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net 995 915,23 Euros
- A titre de dividendes aux actionnaires, la somme de 761 497,66 Euros
soit un dividende de 5,78 € par action
- Le solde, soit la somme de 234 417,57 Euros
au poste « Autres réserves »

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mars 2021.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 117 253,08 Euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 644 244,58 Euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ou sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 juin 2019	830 006 €	131 747	59 056 €	770 950 €
31 mai 2018	974 928 €	131 747	63 596 €	911 332 €
31 mai 2017	830 006 €	131 747	54 142 €	775 964 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 14 Décembre 2020

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

Certifié conforme
Le Président
Laurent GUILBAUD

DocuSigned by:

B13FF5FB85614A1...

Société par Actions Simplifiée

IN EXTENSO BRETAGNE

7 avenue Charles Tillon
35000 RENNES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2020





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Société de
commissaires
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2020

Société par actions Simplifiée
IN EXTENSO BRETAGNE
7 avenue Charles Tillon
3500 RENNES

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO BRETAGNE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO BRETAGNE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 29 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS
Tél. 01 40 53 39 80
fax 01 40 53 05 56

S.A. au capital de
37 000 €
Inscrite à la
Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Paris
RCS Paris B 602 006 116
Code NAF 6920 Z
N° TVA Intracommunautaire :
FR 95602006116

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fond commercial » de l'annexe (page 10) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fond commercial.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 16 novembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelé à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 1^{er} décembre 2020

**Compagnie Française
De Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes


Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes



ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.